

L'IREQ Quois

Journal du Syndicat Professionnel des Scientifiques de L'IREQ

Électricité: sortir la recherche du giron d'Hydro-Québec

ÉMILIE CÔTÉ

Parmi les nombreuses recommandations et priorités formulées au colloque sur l'avenir énergétique du Québec, tenu samedi samedi des dizaines de militants du Parti Québécois, figure la création d'un Institut national de recherche en électricité. Cet institut remplacera l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ).

« Il faudrait le retirer du giron d'Hydro-Québec », a indiqué Rita Dionne-Marsolais, porte-parole du PQ en matière d'énergie. Selon la députée de Rosemont, l'IREQ ne remplit plus sa mission, qui devait être de trouver des solutions technologiques innovatrices en matière d'électricités. L'institut est, selon elle, « depuis 10 ans au service des divisions de transport et de distribution d'Hydro-Québec ».

Le nouvel institut devrait regrouper l'élite scientifique universitaire du Québec et redevenir un centre de recherche international de haut calibre. Financé en grande partie par les profits de la société d'État, « cet institut aura des entreprises comme clients mais ne dépendra d'aucune d'elles pour son financement », a expliqué Mme Dionne-Marsolais.

« La recherche est fondamentale, a ajouté Christian Ouellet, président du comité national en environnement et en développement durable (CNEDD) du PQ. Il faut investir davantage en recherche, et cela peut très bien se faire en partenariat avec l'entreprise privée. De cette façon, on peut développer davantage l'éolienne, l'énergie solaire, la géothermie (...) de sorte que les prix d'exploitation soient intéressants. »

« L'IREQ est actuellement trop lié à Hydro-Québec, ajoute-t-il. Il ne fait que des recherches qui intéressent Hydro-Québec. »

Le colloque, auquel ont participé notamment Steven Guilbeault, président de Greenpeace Québec, et Richard Bengerson, chef de Projet Montréal, était organisé par le CNEDD, le conseil régional de Montréal-Centre et le comité souverainiste de l'UQAM. Selon les organisateurs, près de 100 personnes y ont participé.

Le CNEDD et le Comité national des jeunes du PQ ont

Le Soleil, 25 janvier 2005

SPSI

Boucherville le 21 février 2005

Mme Rita Dionne-Marsolais
Députée et Porte-parole de l'opposition
en matière d'Énergie
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.109
Québec (Québec) G1A 1A4

Mme la Députée,

En premier lieu, nous tenons à vous exprimer notre appréciation pour l'appui et le support que vous manifestez à l'égard de la recherche et développement, en général, et la situation qui prévaut plus spécifiquement à l'IREQ, le centre de recherche d'Hydro-Québec. Comme plusieurs autres parlementaires qui ont été sensibilisés à ce dossier, vous semblez préoccupée par l'avenir de la recherche au sein d'Hydro-Québec et êtes amenée à proposer des options afin de corriger la situation. Et une de ces options consisterait, selon vous, à détacher l'IREQ d'Hydro-Québec en lui conférant un statut de centre de recherche « national » rattaché à un organisme gouvernemental. Vous comprendrez qu'une telle proposition a créé un certain émoi au sein de la communauté des chercheurs et ingénieurs de l'IREQ et nous estimons que cette avenue n'est pas la voie à privilégier en la circonstance. Mais, avant d'aborder plus amplement l'objet de notre correspondance, permettez-nous de préciser le contexte dans lequel opère l'institut de recherche depuis sa fondation.

Ainsi, il est utile de rappeler que l'Institut de recherche en énergie du Québec (IREQ) a été institué en 1967, par décret gouvernemental et occupe ses installations propres de recherche à Varennes depuis 1970. Par ailleurs, en 1985, Hydro-Québec inaugurerait un second complexe de recherche, dénommé LTE, à Shawinigan et lui assignait la mission d'œuvrer dans le domaine des économies d'énergie et des applications industrielles de l'électricité. Ces deux laboratoires sont généralement désignés sous le vocable IREQ et c'est donc dire que, depuis plus de 35 années, les scientifiques de l'institut mènent des activités de recherche et développement, dans le domaine de l'énergie, au bénéfice d'Hydro-Québec et de la population du Québec. À cet égard, les nombreuses réalisations techniques du personnel scientifique témoignent, de façon éloquent, de la réussite de

Chercheur en génie électrique une carrière d'avenir [!!!]

C'est du moins ce qu'on peut lire sur le site internet d'Hydro-Québec...
www.hydroquebec.com/emplois/avenir/index.html

la mission de développement technologique que le gouvernement du Québec a confié au personnel scientifique de Varennes et de Shawinigan.

Par ailleurs, il est également utile de préciser que, depuis sa fondation et jusqu'en 1987, l'IREQ était maître d'œuvre dans le choix des projets et des domaines de recherche et disposait de la pleine autorité sur les budgets de recherche et développement. Qui plus est, durant cette période, nos scientifiques étaient invités à collaborer - et collaboraient - activement avec des organismes externes tel des entreprises manufacturières, des centres de recherche, des facultés universitaires... dans la réalisation de leurs mandats. Bref, comme nous l'avons souligné lors de notre comparution à la commission parlementaire de l'économie et du travail, c'est ce qu'on pourrait qualifier de «l'âge d'or» de la recherche scientifique à Hydro-Québec.

Or, en 1987, au prétexte que les activités menées par les scientifiques ne répondaient pas suffisamment aux besoins d'Hydro-Québec, le personnel scientifique perdait la maîtrise d'œuvre dans la sélection des projets et les budgets de recherche et développement, quant à eux, étaient transférés dans les unités d'affaire d'Hydro-Québec. De plus, les scientifiques étaient «incités» à cesser toute forme de collaboration avec des organismes externes alors qu'ils devaient centrer leurs activités au bénéfice exclusif des unités corporatives de l'entreprise. Cette orientation marquée vers les stricts besoins immédiats d'Hydro-Québec a eu pour effet, jusqu'à ce jour et malgré les réformes mises en place en l'an 2000, de ne privilégier que les activités de recherche ayant des impacts à court terme et de négliger fortement tout développement de technologies visant à répondre aux besoins à long terme d'Hydro-Québec. A cet égard, on peut faire état de la disparition d'activités de recherche en fusion nucléaire, en géothermie, en énergie éolienne, dans les piles à combustible, pour ne citer que ces quelques exemples. Et, poursuivant dans cette direction, la direction de l'institut s'emploie présentement à démanteler l'équipe de scientifiques œuvrant dans le domaine du béton utilisé dans les barrages d'Hydro-Québec, une expertise stratégique compte tenu de la nature et du nombre d'ouvrages hydroélectriques au sein d'Hydro-Québec. Ainsi, on peut certes conclure que, depuis la réorientation mise en place en 1987, l'IREQ, sur ses deux sites localisés à Varennes et Shawinigan, n'œuvre plus dans le développement des technologies qui s'avèrent essentielles pour le Québec, que la Direction d'Hydro-Québec minimise toute forme de collaboration de l'institut avec des organismes externes et, par l'effet combiné de l'ensemble de ces facteurs, que le rayonnement de l'IREQ à titre de centre de recherche de calibre mondial en a été grandement affecté.

S'agissant de la dimension budgétaire associée aux activités de recherche et développement au sein d'Hydro-Québec, force est de constater que, depuis la venue en place de l'équipe actuelle de gestion d'Hydro-Québec en 1996, les budgets octroyés par Hydro-Québec à son personnel scientifique ont été réduits de plus de 30%, passant de 135 M\$ en 1996 (1,8% des revenus de l'entreprise) à moins de 100 M\$ en 2004 (0,9% des revenus). Une telle diminution

fait en sorte qu'aujourd'hui, les scientifiques de l'institut peuvent tout juste répondre aux besoins immédiats des unités d'affaire d'Hydro-Québec et ne disposent plus du cadre financier adéquat pour le support de projets d'envergure nécessitant un développement à long terme. C'est ainsi que, dans

le cadre actuel d'opération, non seulement les scientifiques ne disposent plus de l'autorité et de la latitude nécessaires pour initier des développements scientifiques porteurs d'avenir mais le cadre budgétaire mis en place depuis 1996 ne permettrait plus de supporter de telles activités, si tant est qu'elles soient autorisées par les autorités d'Hydro-Québec. On peut conclure de l'ensemble de ces éléments que les scientifiques de Varennes et de Shawinigan sont, aujourd'hui, dans l'incapacité d'assumer pleinement le mandat et le rôle qui leur ont été dévolus par les autorités gouvernementales, à l'origine, ce qui crée un profond sentiment de frustration et d'aliénation envers un personnel scientifique hautement qualifié et dont les compétences techniques sont, dans bien des cas, sous utilisées.



Ainsi, est-ce à dire que l'avenir de l'IREQ se trouve dans son «détachement» d'Hydro-Québec, comme vous le proposez et comme le soutient la direction actuelle du centre de recherche? Nous estimons que telle n'est pas la voie à suivre pour notre personnel scientifique et voici les motifs au soutien de nos allégations.

En premier lieu, la «cohabitation» et le «maillage» des activités de recherche avec l'environnement opérationnel de nos collègues à Hydro-Québec fait en sorte que les échanges d'information et la collaboration des scientifiques avec ceux-ci n'est jamais chose aisée. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement négatif envers nos collègues à Hydro-Québec mais de constater que, soumis aux obligations et à

quotidiens de leurs fonctions, les intervenants d'Hydro-Québec tendent à reléguer au second plan toute collaboration avec les scientifiques de l'institut. Par ailleurs, dans la mesure où ces intervenants sont également responsables d'identifier les domaines de recherche porteurs d'avenir, vous serez à même de réaliser qu'une telle activité s'insère difficilement dans leurs priorités de travail. Ainsi, force est de constater que les échanges interpersonnels et la collaboration technique entre le personnel scientifique et les intervenants à Hydro-Québec sont déjà ardues alors que nous faisons partie d'une seule et même entreprise, sans mentionner les difficultés vécues à mettre à l'essai, sur le réseau d'Hydro-Québec, les technologies développées dans nos laboratoires. Est-ce à dire qu'un centre de recherche «détaché» d'Hydro-Québec aurait plus de succès dans l'accomplissement de son mandat et dans l'établissement de relations soutenues avec les divisions d'Hydro-Québec? Nous en doutons fortement.

En second lieu, nous nous devons de questionner le contexte budgétaire dans lequel évoluerait un centre de recherche «détaché» d'Hydro-Québec. Alors que nous avons subi d'importantes compressions budgétaires depuis la venue en poste de M. Caillé à la direction d'Hydro-Québec - dans un contexte où la situation financière de l'entreprise n'a jamais été aussi florissante -, comment présumer que les autorités gouvernementales sauraient soutenir les provisions budgétaires requises afin de redonner à nos chercheurs et ingénieurs la capacité scientifique et opérationnelle pour assumer pleinement leur mandat, soit un investissement annuel de plus de 135 M\$? Dans un contexte où les autorités gouvernementales tendent à se désengager de tout financement direct dans les agences placées sous son autorité? Les récentes compressions budgétaires imposées à l'Agence pour l'efficacité énergétique témoignent bien du fait que l'IREQ «hors Hydro-Québec» n'aurait aucune garantie de recevoir le support financier adéquat en relation avec ses activités et mandats. Tenant compte des précisions qui ont été présentées en relation avec votre proposition, où se situe alors la solution pour l'IREQ, l'institut de recherche d'Hydro-Québec?

Nous estimons que l'avenir de l'IREQ passe par son maintien au sein d'Hydro-Québec en tant qu'unité administrative relevant des plus hautes autorités de l'entreprise, ce qu'elle a toujours été depuis sa fondation. Malgré les difficultés éprouvées par nos scientifiques dans leur collaboration de tous les jours avec les divisions d'Hydro-Québec, nos chercheurs et ingénieurs ont toujours été à même de convaincre leurs collègues du bien-fondé des technologies développées dans nos laboratoires. Par ailleurs, nous estimons que seule une intervention gouvernementale «directive et empreinte de fermeté» saurait convaincre la Direction d'Hydro-Québec de redonner à nos scientifiques la maîtrise d'œuvre pour initier le développement de technologies qui requiert des engagements à long terme et de repositionner le cadre budgétaire au seuil où il se situait en 1996, soit à 1,7 % des revenus d'Hydro-Québec. Ainsi, le mandat de l'IREQ ainsi



Québec, le 2 mars 2005

Monsieur Jean-Marc Pelletier
Président
Syndicat professionnel des scientifiques de l'IREQ
210, boul. Montarville, bureau 3014
Boucherville (Québec) J4B 6T3

Monsieur Pelletier,

J'ai bien reçu votre lettre du 23 février dernier, et je vous en remercie.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de cette correspondance me faisant part de vos préoccupations concernant la possibilité de détacher l'IREQ d'Hydro-Québec.

L'objectif qu'il faut poursuivre doit être l'innovation et le développement technologique qui en découle pour le Québec. Aussi, toutes les idées pour améliorer la situation actuelle doivent être soulevées et analysées.

Veuillez agréer, Monsieur Pelletier, l'expression de mes sentiments distingués.

La députée de Rosemont

Rita Dionne-Marsolais

c. c. M. André Caillé

que son cadre budgétaire pourraient être enchâssés dans des paramètres soumis à l'approbation de la Régie de l'énergie, une option qui «mettrait à l'abri» les activités de l'IREQ des aléas conjoncturels imposés à nos scientifiques par les unités d'affaire d'Hydro-Québec.

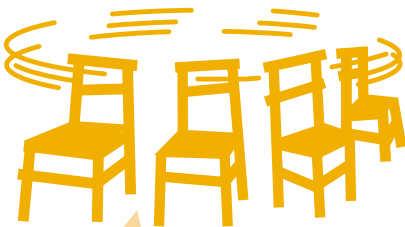
Espérant que les éléments énoncés dans cette correspondance sauront nuancer la proposition que vous avez mise de l'avant, veuillez agréer, madame la députée, à nos plus sincères salutations.

Jean-Marc Pelletier
Président

c.c. M. Jean Charest
M. Bernard Landry
M. Pierre Corbeil
M. Claude Béchard

Sam Hamad évincé

Dans le cadre du remaniement ministériel survenu le 18 février dernier, le premier ministre, M. Jean Charest, a nommé M. Pierre Corbeil ministre des Ressources naturelles et de la Faune en remplacement de M. Sam Hamad. M. Corbeil, qui a une formation en médecine dentaire, agissait jusqu'alors à titre de ministre délégué de ce ministère. Notons également que M. Claude Béchard devient responsable du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, poste détenu auparavant par M. Michel Audet et que M. Laurent Lessard succède à M. Michel Després aux fonctions de ministre du Travail. **J.L.**



Ad

0

COMMUNIQUÉ — DÉCOUVERTE

L'ADMINISTRATIUM

L'élément le plus lourd connu des scientifiques vient d'être découvert. Il s'agit de l'**ADMINISTRATIUM (Ad)**. Il n'a ni protons, ni électrons. Donc son **numéro atomique est ZÉRO**. Par conséquent, il se place toujours en premier ou en haut du tableau. Il se compose de **1 neutron, 125 assistants neutrons, 75 vice-neutrons et 111 assistants vice-neutrons**. Ceci fait une **masse atomique de 312**. Ces 312 nucléotides sont tenus ensemble dans le noyau par une force qui agit en échangeant continuellement des mémo-ons, particules semblables à des mésons.

Puisqu'il ne possède pas d'électrons, l'ADMINISTRATIUM est inerte. Malgré cela, il peut être détecté chimiquement par son effet ralentisseur dans chaque réaction où il est présent. Dr. Langoureux, un de ceux qui a découvert le Ad, rapporte que la présence de Ad a réussi à retarder de 4 jours une réaction dont la durée n'est que d'une seconde.

Dr. Langoureux a obtenu la synthèse de Ad par accident. L'ADMINISTRATIUM lui est apparu quand il a jeté de lourdes piles de formulaires, de propositions, de rapports, d'applications et de comptes-rendus en même temps dans la chute à déchets.

L'ADMINISTRATIUM a une demi-vie d'approximativement 3 ans, après quoi il se transforme. Toutefois, l'Ad ne se décompose pas, mais, plutôt, se réorganise spontanément. Les assistants neutrons, vice-neutrons et assistants vice-neutrons changent tout simplement de position. Mais à chaque réorganisation, un nouvel isotope de masse supérieure est créé. On spéculé que cet isotope aura aussi une durée de vie de 3-4 ans. La probabilité de trouver l'ADMINISTRATIUM augmente avec l'altitude; principalement dans les coins des édifices en béton ou en acier, affublés de grandes fenêtres.

Ce journal est publié quatre fois l'an et payé par le SPSSI, 210, boul. Montarville, bureau 3014, Boucherville, (Qc) J4B 6T3
téléphone: (450) 449-9630
télécopieur: (450) 449-9631
courriel: secretariat@spsi.qc.ca
<http://www.spsi.qc.ca>

COMITÉ DE RÉDACTION
Georges Gaba, chercheur
Bernard Saulnier, chercheur
Johanne Laperrière, conseillère syndicale

DESIGN GRAPHIQUE
Guylaine Hardy Design

IMPRESSION
Imprimerie Daniel Boulet inc.

Les articles publiés dans L'Irequis reflètent les opinions de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité ou lier d'aucune façon le SPSSI et ses officiers.



Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec 2005



Pour un plus grand rayonnement
La version intégrale de ce bulletin, format « pdf », se retrouve sur le site Web du SPSSI sous la rubrique « Journal L'IREQUIOS » figurant en marge.